

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_018 | Polizeiwissenschaft. Économie. Substances. Population.CollectionBoite_018-2-chem | Police. Principes généraux.](#)
[ItemÉducation publique. Surveiller sans police](#)

Éducation publique. Surveiller sans police

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb018_f0066

SourceBoite_018-2-chem | Police. Principes généraux.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Albi Jubert
causa de la population
1767

66
Éducation publique
surveillance des mœurs

160

"L'instruction publique est le germe de
la vertu et source de biens infinis pour elle
et les autres."

Il faut que le peuple soit instruit
par une de "lettre de sage" sur les mœurs
municipales de ~~la~~ ^{ville} d'où il vient

Il faut en outre "aux mœurs de
la ville ; il est nécessaire à quel genre d'éducation
ils ont besoin de s'appliquer ; que le magistrat
instruit de leur état, aient à veiller sur leur
éducation, s'occuper de leur éducation et observer
leurs fréquentes et des compositions criminelles,
ou dangereuses, s'ils naissent par nos soins
aux spectacles ; s'ils ne peuvent élever en l'honneur
ou même de plaisir ; que ces spectacles mauvais
conduits déshonorent la cité en étant
châtes publiques et ne soient que le lieu d'où
ils sont venus"

BnF
MSS

162.

